



Laon, le 12 février 2019

Communiqué de presse

Appel à manifestation d'intérêt pour le fonds de développement de la vie associative

L'État contribue au développement de la vie associative par un soutien financier aux associations dans le cadre du fonds pour le développement de la vie associative (FDVA). Depuis 2018, il comporte un nouveau volet pour soutenir le fonctionnement et la mise en œuvre de projets innovants.

En 2018, le FDVA « fonctionnement et actions innovantes » a permis d'aider financièrement 117 structures pour un montant total de 195 306 €. Dans l'Aisne, le collège départemental pour le développement de la vie associative s'est réuni le 8 février 2019 afin de fixer les priorités pour l'année 2019.

L'appel à manifestation d'intérêt pour l'année 2019 expose les priorités départementales pour ce qui concerne le soutien au fonctionnement et aux actions innovantes des associations. Tous les secteurs associatifs sont concernés, y compris le sport.

Les petites associations (non employeurs ou employant deux salariés au plus) sont une cible privilégiée de ce volet du FDVA. D'un point de vue territorial, les actions prenant place dans les quartiers de la politique de la ville et les zones de revitalisation rurale sont prioritaires. Une attention particulière sera également accordée aux actions qui seront organisées dans le cadre du pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache.

L'appel à manifestation d'intérêt précise les modalités d'octroi des aides pour l'année 2019 : associations et projets éligibles, priorités, modalités financières et de dépôt des dossiers de demande de subvention.

Il est en ligne sur le site Internet des services de l'État dans le département : <http://www.aisne.gouv.fr/Actualites/Appel-a-manifestation-d-interet-departemental-fonds-pour-le-developpement-de-la-vie-associative>.

Par ailleurs, des réunions d'information à destination des associations seront organisées :

- mardi 26 février 2019 à 18h15 à Oulchy-le-Château (salle de la mairie, place de la mairie)
- mercredi 27 février 2019 à 18h15 à Guise (salle des fêtes, place Lesur)
- jeudi 28 février 2019 à 18h15 à Chauny (salle Victor Leduc, 14, boulevard Gambetta).

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83- Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02